



L'avenir de l'île et le nôtre sont entre nos mains !

« Plus grave que la **pandémie** sanitaire : la **pénurie** alimentaire »
Avec **Oasis Réunion**, visons l'**autosuffisance alimentaire durable**
en approuvant son **Manifeste** sur <https://oasis-reunion.bio/>
en faisant connaître ses propositions de scénarios de
concrétisation **ici**
et en diffusant son « **tract-assiette** » pour une alimentation 100%
locale et bio

ANALYSE ET COMMENTAIRE

Analyse et commentaire relatifs aux articles « Not mangé, not santé » (Le Journal de l'Île 28 janvier 2022) et « Un modèle avant-gardiste » (Le Quotidien 2 février 2022) reproduits plus bas, autour de ce qui se passe de très positif sur le territoire de L'ENTRE-DEUX mais qui ne représente que la moitié du chemin à parcourir vers le « 100% LOCAL ET BIO ».

Ces articles sont très révélateurs car ils mettent bien en évidence que la carte déterminante des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) - que La Réunion est en train de jouer à fond - se fait pour l'instant uniquement sur la base du **LOCAL** et non du **100% LOCAL ET BIO** comme OASIS RÉUNION le propose depuis Mars 2017 dans son **Manifeste** soutenu par bientôt 40 000 personnes.

C'est le moment d'agir avec, en particulier, la lettre aux institutionnels en cours d'élaboration (retardée à cause des événements sanitaires sur l'île, et du récent cyclone, trop présents dans la préoccupation des élus, des pouvoirs publics, et de la presse).

Il en va de même pour les **PAT** (Projets Alimentaires Territoriaux appelés aussi « Plans » ou « Programmes » Alimentaires Territoriaux) que pour les **AMAP** (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et pour l'**AA** (Autonomie Alimentaire) : la dimension « **durable** » (qui implique inévitablement un changement de modèle agricole programmé et progressif de l'AC vers l'AB pour ne plus avoir recours aux énergies fossiles ni donc aux importations), si elle est admise dans la théorie comme souhaitable, ne l'est visiblement pas encore au niveau de la pratique... Il y a là un problème récurrent de nature à discréditer la classe politique.

C'est là le rôle fondamental du **PSG (Plan Stratégique Global)** proposé par **OASIS RÉUNION** qui doit enfin permettre d'intégrer cette **dimension agro-bio-écologique** au cœur du débat pour l'avenir de l'île, qui va se jouer maintenant, à la sortie de la pandémie, avec tous les enseignements qu'il faudra en tirer aussi bien sur ses origines profondes que sur les débuts de pénurie constatés par la population.

Ce que ne prend pas en compte le PLAN AGRIPÉI 2030 élaboré AVANT la crise sanitaire de 2020 par le Conseil Départemental et les parties prenantes (sauf les consommateurs nettement sous-représentés).

Il convient donc de **communiquer constamment**, en toute circonstance, sur le LOCAL ET BIO ou le BIO ET LOCAL, dès lors qu'il sera question de **LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE** qui devait se mettre en place concrètement depuis le Grenelle de l'Environnement en 2008 et plus récemment depuis les **États Généraux de l'Alimentation (ÉGA)** en 2017.

« *Aux grands maux les grands remèdes* » :

BIO ET LOCAL : cela ne peut plus désormais être l'un sans l'autre, pour respecter les ÉGA, le PLAN AMBITION BIO de 15% de bio pour 2022, la TRAJECTOIRE OUTRE-MER 5.0, et la volonté politique fortement exprimée aux niveaux national comme régional (voir le Point N°2 de la synthèse de la **Présentation des scénarios et leviers pour une Autonomie Alimentaire Durable à La Réunion** [ici](#)).

« *Dans un contexte agroalimentaire local devenu catastrophique* » :

Surtout avec les chiffres réels de la très **grande dépendance aux importations** : 80% voire 99% en tenant compte que les 20% produits sur l'île le sont selon le modèle agricole de l'AC (Agriculture Chimique) dépendant complètement des importations pour ses intrants, ses pesticides, ses semences, sa nourriture pour le bétail, ... et aussi avec les chiffres de la restauration collective et ses 0,84% en **BIO** (et à peine 1‰ en **BIO ET LOCAL**). La Région LA RÉUNION est encore très loin des objectifs de la **loi ÉGAlim** pourtant ramenés pour l'Outre-mer à 20% de produits de qualité dont seulement 5% en bio !

Il convient également d'évoquer les conséquences d'une telle réalité sur le très grand déficit de la balance économique extérieure que connaît La Réunion, et qui s'accroît avec, en 2020 5,3 milliards d'€ d'importations pour 286 millions d'€ d'exportations (dont 44 millions d'€ pour le sucre).

Alors, considérant que « **Nou Lé Sak Nou Manz** », et parce que Monsieur Bachil VALY, Maire de L'Entre-Deux, soutient **OASIS RÉUNION** et fait partie du « **Consensus Territorial Réunionnais** » (voir plus bas), nous allons le rencontrer et lui proposer que sa Commune devienne « **La première Commune Pilote de l'Île ayant adopté l'objectif d'une Alimentation Collective 100% LOCALE ET BIO** », grâce, si besoin, à la mise en place d'une **Régie Agricole en AB** et d'une **Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable MEAD** (à l'instar de la commune de Mouans-Sartoux dans les Alpes-

Maritimes, voir présentation [ici](#) ainsi qu'une vidéo très explicite ([ici](#)) et ce d'autant plus que Monsieur VALY fait état d'une réserve foncière de 4 000 hectares que la Commune semble prête à mobiliser.

« Il est possible de nourrir La Réunion en se passant des pesticides et des engrais de synthèse. On préserve ainsi les ressources en eau et la biodiversité, tout en émettant moins de gaz à effet de serre. »

Gilles Billen, directeur de recherche émérite au Centre National de la Recherche Scientifique CNRS



Les 40 institutionnels :

Les 24 Maires, les 7 députés, les 4 sénateurs, les 2 députés européens, le Président du Conseil régional, le Président du Conseil départemental (dans la limite du Plan AgriPéi 2030), le Président du Parc national (qui recouvre 42% du territoire),

**ont tous répondu OUI par écrit
à ces 2 questions :**

Question 1 : Souhaitez-vous que La Réunion toute entière s'engage résolument sur la voie de l'agro-bio-écologie avec le double objectif :

- d'une agriculture 100% biologique relocalisée et autosuffisante,
- d'une alimentation traditionnelle saine, sûre, durable, pour tous, au juste prix.

Question 2 : Si la réponse est oui, accepteriez-vous de participer, avec toutes les parties prenantes, institutionnelles, professionnelles, et citoyennes, à l'élaboration d'un grand Plan Stratégique Global (PSG) spécifique à l'île de La Réunion, destiné à faire de l'île le 1er département de France « 0 produit chimique - 100% biologique en autosuffisance alimentaire durable » ?

COLLECTIF OASIS RÉUNION / <https://oasis-reunion.bio> / contact@oasis-reunion.bio / T.0670 510 648 (12h-19h)

"Not mangé, not santé" : les promesses du PAT

AGRICULTURE. Le maire de l'Entre-Deux, Bachil Valy, et le sous-préfet de Saint-Pierre, Lucien Giudicelli, ont signé, hier, le Programme alimentaire territorial (PAT). Il coordonne des actions concrètes dans la commune pour tendre un maximum vers l'autonomie alimentaire.

"Je lance un appel à toutes les communes, au Département et à la Région, à travailler ensemble pour que les 45 millions de repas qu'on donne tous les jours à nos enfants soient issus de l'agriculture locale", annonce fièrement le maire de l'Entre-Deux, Bachil Valy. Une mission qui s'inscrit dans le Programme alimentaire territorial (PAT), co-signé, hier, par le maire et l'État, représenté par le sous-préfet Lucien Giudicelli. Son objectif : revoir l'approche globale du système alimentaire, de la production au consommateur, grâce à des financements.

Ces PAT, créés en 2014, étaient il y a encore peu de temps, considérés comme des outils expérimentaux et innovants pour reconnecter l'agriculture et la consommation alimentaire. Mais depuis la crise sanitaire et les difficultés rencontrées pour acquérir certains fruits et légumes insuffisamment produits localement, les PAT s'inscrivent dans le sens du changement. "L'objectif qu'on s'est fixé dans le futur, c'est que les 24 communes de l'île signent un PAT. Pour le moment, il y en a déjà six sur le territoire qui font partie de cette 'première vague', dont l'Entre-Deux ; ce qui montre sa dynamique et sa volonté d'avancer vite sur

ces sujets et de bénéficier, à ce titre, d'un accompagnement du plan de relance", affirme Boris Calland, vice-président de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF).

Et justement, ce sont, au total, près de 475 000 euros versés par la DAAF, l'État ou encore par le Département pour lancer les premières actions sur la commune, sans compter les différents services offerts par la CaSud ou par la Banque des Territoires. Un budget conséquent qui fait partie du Plan de relance engagé depuis 2020 et qui "poursuit l'ambition d'une refondation économique sociale et écologique de son territoire", selon le sous-préfet.

Au cœur du PAT, des actions "not mangé, not santé", qui coordonnent différentes opérations, comme la gestion des biodéchets, la lutte contre le gaspillage ou encore la mise en place de repas végétariens à l'école, et qui comptent accélérer la transition agro-écologique de la commune. Des axes en cohérence avec les enjeux nationaux et locaux, qui devraient également mettre les agriculteurs au centre du projet : "Aujourd'hui, j'ai un potentiel de 4 000 hectares à leur disposition sur la ville", ajoute le maire. Des espaces pour redonner une valeur ajoutée aux fruits et légumes locaux, et qui sait, pourraient s'exporter sur

des marchés internationaux à l'avenir. Un moyen de rééquilibrer la balance import/export, qui, à ce jour, ne penche pas en faveur de notre île.

JULIETTE DAVIS



Les élus, fiers des légumes péi (pi)

L'ENTRE-DEUX LANCE SON PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

« Un modèle avant-gardiste »

À l'Entre-Deux un pas vient d'être fait pour préparer l'autonomie alimentaire dans le cadre d'un développement durable privilégiant circuits courts, préservation de la biodiversité et création d'emploi dans une dynamique de coopération.

« Avoir du bon sens, c'est consommer de saison, consommer ce que donne la terre, être raisonnable et raisonnable. La mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial (PAT), c'est le retour au bon sens culinaire », estime Rachid Vally qui a signé ce PAT la semaine dernière, à l'issue d'un séminaire sur l'agriculture durable. « Il faut renverser la balance commerciale qui veut que nous importions 85 % de nos besoins contre 15 % d'exportations de nos richesses », ajoutait alors le maire de l'Entre-Deux. Ce PAT est un dispositif financé à hauteur de 475 000 euros et un outil qui permet d'impulser une nouvelle dynamique avec de nombreux partenaires (État, CASud, Banque des territoires). Il est intégré au Pôle territorial de coopération économique (PTCE) dont la charte a été signée par la chambre d'agriculture, la Région, le Département, La Salet, mais aussi de réseau Compost Citoyen, Les Alchimistes peri, des associations de l'Entre-Deux et une vingtaine d'agriculteurs de la commune.

Les actions du PAT doivent avoir un impact économique, avec la structuration et le renforcement de filières, le rapprochement de l'offre et de la demande, la préservation des terres agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs. Mais aussi environnemental avec le développement de la consommation de produits locaux, la valorisation d'un mode de production agroécologique, et social avec l'éducation alimentaire, le don alimentaire, la valorisation du patrimoine, la création de liens...

Le séminaire qui s'est déroulé la semaine dernière « nous permet de tisser la feuille de route », dit Reine-Claire Galmar-Fraigneux, directrice du service Innovations

territoriales à l'Entre-Deux, en soulignant que la première étape est la structuration technique et juridique avec la création d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif).

Il s'agit ensuite de mettre à disposition des agriculteurs des terres en friches, et la commune va lancer des procédures pour récupérer les biens sans maîtres. L'objectif est d'arriver à 25 % de fruits et légumes produits à l'Entre-Deux et dans le Grand sud - pour favoriser les circuits courts - dans la restauration scolaire en 2025. « Dès maintenant nous allons déterminer les besoins en produits agricoles pour la restauration scolaire », dit-elle en ajoutant qu'un groupement de commande (il y en a pour les lycées et collèges) mais pas encore pour les écoles) sera mis en place pour les petits producteurs qui ne peuvent pas répondre aux marchés publics.

Valorisation des biodéchets

Par ailleurs une cellule agricole est créée, et « on essaie de mettre dans le même bateau producteurs et consommateurs », dit Reine-Claire Fraigneux qui avait également convié les commerçants au séminaire, mais « ils ont trop la tête dans le guidon avec le Covid, et l'horaire ne convenait pas. On se voit comment les aider dans le cadre du dispositif Petite Ville de demain ».

Afin de sécuriser l'écoulement des productions l'idée est d'associer les restaurateurs, mais également l'épicerie sociale et une boutique de producteurs, où se-



Pour relances de la culture du géranium sur des terres en friches des parcelles expérimentales ont été mises en place. (Photo DR)

ont priorisés le raisonné et le bio, devrait ouvrir en septembre 2023 dans les locaux de l'ancien CCAS, à côté de la future maison France services.

Par ailleurs des parcelles expérimentales ont été plantées en géranium, l'idée étant de relancer la filière, mais aussi en vétover et citronnelle. Et un marché D'temp (de tisanes) sera mis en place au centre bougainville par mois. « On est sur le principe d'une recherche-action

par rapport à la réglementation. On travaille avec l'ADP (Papam) », souligne Reine-Claire Galmar-Fraigneux. Y aura-t-il uniquement les tisanes classées à la pharmacopée ou aussi les plantes aromatiques ? Qui aura le droit de vendre sur ce marché (beaucoup cultivent chez eux et ne sont pas déclarés) ? Comment exploiter ces plantes, comme le Bois de pêche maigre, au Duzelle ? Autant de questions qui n'ont pas encore de réponses.

Il s'agit encore de répondre à l'obligation, en 2024, de gestion des déchets à la source. « On a commencé à mener une expérimentation en mars 2020 dans les écoles avec des tables de tri dans les écoles et on se s'orienter vers une valorisation des biodéchets déchets en compost. Les dossiers sont être déposés en mai », explique-t-elle en précisant qu'un site sera mis à la disposition d'un groupement (réseau compost citoyen, Jades,

Alchimistes peri et des agriculteurs). Parallèlement des animations dans les familles contre le gaspillage alimentaire seront faites avec le CCAS.

Avec ce PAT, le maire de l'Entre-Deux veut créer « un modèle avant-gardiste d'agriculture durable », s'inscrivant dans le cadre d'un développement solidaire et vertueux qui pourrait être transposé à d'autres communes.

Pascal ENTZ

